

RIEN

N'EST ÉCRIT

D'AVANCE :

*faisons entendre
nos exigences sociales
et environnementales*

Avec un niveau record pour l'extrême droite et l'abstention, les résultats des élections présidentielles sont inquiétants pour notre démocratie. Toutefois, la séquence électorale n'est pas close. Les élections législatives des 12 et 19 juin sont un moment clé pour exprimer nos exigences sociales et environnementales. Ce sont les député-e-s qui font la loi, décident du budget de l'État et de la Sécurité sociale ou encore peuvent mener des enquêtes.

La CGT est indépendante des partis politiques et des employeurs, mais pas neutre. Elle intervient partout pour porter les revendications des salarié-e-s.

La CGT appelle chacune et chacun à voter, à se mobiliser au travail, dans la rue et dans les urnes pour gagner des avancées et empêcher les reculs sociaux. Pour que nous puissions faire entendre nos propositions sociales et environnementales, nous mettons à disposition des outils d'interpellation des candidat-e-s aux élections législatives.

**Rendez-vous sur ugictcgt.fr
pour télécharger les visuels pour
les réseaux sociaux et les modèles
de courrier d'interpellation.**

Pour un changement de cap social et environnemental

Seul·e·s nous sommes enrermé·e·s dans le « se soumettre ou se démettre ».

Collectivement, nous pouvons faire changer la donne.
En utilisant nos savoirs, en agissant à partir de nos responsabilités professionnelles et des leviers stratégiques auxquels nous avons accès, interpellons les candidats et candidates aux élections législatives pour exiger la prise en compte de nos exigences sociales et environnementales !

La retraite à 64 ou 65 ans, c'est non !



Une réforme qui ne répond à aucune nécessité économique.

Les chiffrages du Conseil d'orientation des retraites sont clairs : du fait des précédentes réformes régressives, la part des retraites dans le PIB va baisser. Le report de l'âge légal à 64 ou 65 ans ne répond donc pas à un besoin de financement.



Une réforme injuste qui va faire chuter les pensions.

❖ Seules 38 % des personnes de plus de 60 ans sont en emploi. Reporter encore l'âge de départ n'augmentera pas l'emploi de seniors mais fera chuter les pensions qui sont déjà de plus en plus faibles du fait des précédentes réformes. Pour un cadre, la pension totale représentait 72 % de son salaire de fin de carrière en 1990, elle n'est plus aujourd'hui que de 67,2 % et ne représentera plus que 51 % en 2062*.

❖ L'espérance de vie en bonne santé stagne à 64 ans.

*(Source : Agirc-Arrco).



La retraite à 60 ans avec 75 % de son dernier salaire c'est possible.

Pour la financer il faut par exemple : instaurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, taxer les dividendes, mettre à contribution l'intéressement, la participation et l'épargne salariale, et augmenter les cotisations patronales.

De l'argent, il y en a...

EN 2021 69,4 MILLIARDS D'EUROS ONT ÉTÉ VERSÉS AUX ACTIONNAIRES DU CAC40. CETTE SOMME PERMETTRAIT DE RÉMUNÉRER 1,94 MILLION DE SALARIÉ·E·S AU SALAIRE MÉDIAN* !

(*35 804€ / an, cotisations patronales incluses).

Vive les cotisations sociales !



Préservez notre protection sociale.

C'est parce que notre protection sociale est financée par des cotisations qu'elle permet de maintenir le niveau de vie procuré par le salaire. La financer par l'impôt transformerait notre protection sociale universelle en filet minimum de sécurité pour les plus pauvres.



Augmentons les salaires et reconnaissons les qualifications.

L'inflation complique les fins de mois pour de plus en plus de salarié·e·s. En l'absence de mécanisme automatique de revalorisation des grilles, les qualifications sont niées et les cadres et professions intermédiaires sont toujours plus nombreux à être déclassé·es et payé·es autour du Smic, les autres étant renvoyé·es vers des augmentations individuelles et discrétionnaires. La CGT propose de rétablir l'échelle mobile des salaires (*existant en Belgique et en France jusqu'en 1983*) pour répercuter l'augmentation du Smic sur l'ensemble des salaires.



Des services publics au service de l'intérêt général.

La pandémie l'a démontré : nous avons besoin d'hôpitaux, d'écoles, de maisons de retraites, de chercheurs... Au lieu de payer des cabinets de conseil des millions d'euros, il faut donner aux agent·e·s publics les moyens de remplir leur mission d'intérêt général pour répondre aux besoins de la population et au défi environnemental !



Prenons la main !

Syndiquons-nous pour pouvoir être professionnellement engagé·e·s et socialement responsables.

